

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
269-1

1986

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2

1995-11

Amendement 2

Fusibles basse tension

Partie 1:

Règles générales

Amendment 2

Low-voltage fuses

Part 1:

General requirements

© CEI 1995 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembé Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

E

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 32B: Coupe-circuit à fusibles à basse tension, du comité d'études 32 de la CEI: Coupe-circuit à fusibles.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
32B/239/FDIS	32B/252/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 2

SOMMAIRE

Remplacer les titres existants des paragraphes suivants par les nouveaux titres suivants:

3.9 Sélectivité des éléments de remplacement

7.8 Sélectivité en cas de surintensités des éléments de remplacement

Page 24

3.4 Tension

Ajouter la phrase suivante à la fin du paragraphe:

Pour les fusibles de tension assignée de 690 V, la tension maximale du réseau ne doit pas dépasser 105 % de la tension assignée du fusible.

Page 26

Remplacer le titre du paragraphe 3.9 existant par le nouveau titre suivant:

3.9 Sélectivité des éléments de remplacement

FOREWORD

This amendment has been prepared by sub-committee 32B: Low-voltage fuses, of IEC technical committee 32: Fuses.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
32B/239/FDIS	32B/252/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

Page 3

CONTENTS

Replace the existing titles of the following subclauses by the following new titles:

3.9 Discrimination of fuse-links

7.8 Overcurrent discrimination of fuse-links

Page 25

3.4 Voltage

Add the following sentence at the end of the subclause:

For fuses rated 690 V the maximum system voltage shall not exceed 105 % of the rated voltage of the fuse.

Page 27

Replace the existing title of subclause 3.9 by the following new title:

3.9 Discrimination of fuse-links

Page 28

5.2 Tension assignée

Remplacer le tableau I existant par le nouveau tableau I suivant:

Série I (V)	Série II (V)
230*	120*
	208
	240
	277*
400*	415
500	480*
690*	600

Page 32

5.6.2 Courants et temps conventionnels

Remplacer le texte du premier alinéa par le nouveau texte suivant:

Les courants et les temps conventionnels sont spécifiés au tableau II. Pour les éléments de remplacement «gD» et «gN» les courants et les temps conventionnels sont spécifiés dans la CEI 269-2-1, Section V.

Page 34

5.6.3 Balises

Ajoutez le texte suivant à la fin de ce paragraphe:

Pour les éléments de remplacement «gD» et «gN», les balises sont spécifiées dans la CEI 269-2-1, Section V.

5.7.1 Zone de coupure et catégorie d'emploi

Ajoutez les exemples suivants à la fin de ce paragraphe:

- «gD» indique des éléments de remplacement temporisés pouvant couper tous les courants;
- «gN» indique des éléments de remplacement non temporisés pouvant couper tous les courants.

Page 44

7.5 Pouvoir de coupure

Remplacer dans le tableau V, à la page 46, les valeurs «301 – 660» par «301 – 690» et les valeurs «661 – 800» par «691 – 800».

Page 29

5.2 Rated voltage

Replace the existing table I by the following new table I:

Series I (V)	Series II (V)
230*	120* 208 240 277*
400*	415
500	480*
690*	600

Page 33

5.6.2 Conventional times and currents

Replace the text of the first paragraph by the following new text:

The conventional times and currents are given in table II. For "gD" and "gN" fuse-links, conventional times and currents are given in IEC 269-2-1, Section V.

Page 35

5.6.3 Gates

Add the following text at the end of the subclause:

For "gD" and "gN" fuse-links, gates are given in IEC 269-2-1, Section V.

5.7.1 Breaking range and utilization category

Add the following examples at the end of the subclause:

- "gD" indicates time-delay fuse-links with a full range breaking capacity;
- "gN" indicates non-time-delay fuse-links with a full range breaking capacity.

Page 45

7.5 Breaking capacity

Replace in table V, on page 47, the value "301 – 660" by "301 – 690" and the value "661 – 800" by "691 – 800".

Page 46

7.7 Caractéristiques I^2t

Ajoutez une nouvelle phrase au premier alinéa.

Pour les éléments de remplacement «gD» et «gN» les valeurs sont spécifiées dans la CEI 269-2-1, Section V.

Page 48

Remplacez le titre de ce paragraphe par le nouveau titre suivant:

7.8 Sélectivité en cas de surintensités des éléments de remplacement

Page 64

8.3.1 Disposition du fusible

Remplacer, à la page 66, la cinquième phrase du dernier alinéa par la nouvelle phrase suivante:

Leurs sections doivent être choisies en conformité avec le tableau X, sauf quand ils sont spécifiés dans les parties subséquentes.

Page 70

8.4.3.3.1 Caractéristiques temps-courant

Remplacer, à la page 72, la première phrase du premier tiret par la nouvelle phrase suivante:

- pour les éléments de remplacement «g», excepté pour les éléments «gD», «gG» et «gM» pour lesquels les essais appropriés sont effectués en relation avec la vérification des balises (voir 8.4.3.3.2):

Page 78

8.5.4 Etalonnage du circuit d'essai

Remplacer la fin de la première phrase du premier tiret par :

... tension de rétablissement à fréquence industrielle égale à 105^{+5}_0 % de la tension assignée pour un fusible de tension assignée 690 V et 110^{+5}_0 % de la tension assignée pour tous les autres fusibles.

Page 84

8.5.5.2

Remplacer le texte du premier tiret par le nouveau texte suivant:

« 100^{+10}_0 % pour un fusible de tension assignée 690 V et 100^{+15}_0 % pour tous les autres fusibles,»

Page 47

7.7 I^2t characteristics

Add a new sentence at the end of the first paragraph.

Values for "gD" and "gN" fuse-links are given in IEC 269-2-1, Section V.

Page 49

Replace the title of the subclause by the following new title:

7.8 Overcurrent discrimination of fuse-links.

Page 65

8.3.1 Arrangement of the fuse

Replace, on page 67, the fifth sentence of the last paragraph by the following new sentence:

Unless specified in subsequent parts, the cross-sectional area shall be selected in accordance with table X.

Page 71

8.4.3.3.1 Time-current characteristics

Replace, on page 73, the first sentence of the first dash by the following sentence:

- for "g" fuse-links, with the exception of "gD", "gG" and "gM", as adequate tests are carried out in connection with verification of the gates (see 8.4.3.3.2):

Page 79

8.5.4 Calibration of test circuit

Replace the end of the first sentence in the first dash by:

....power frequency recovery voltage 105^{+5}_0 % of the rated voltage for a 690 V fuse and 110^{+5}_0 % of the rated voltage for all other fuses.

Page 85

8.5.5.2

Replace the text of the first dash by the following new text:

" 100^{+10}_0 % for a fuse rated 690 V and 100^{+15}_0 % for all other fuses,"

Page 88

Remplacez le titre du paragraphe 8.7.3 existant par le nouveau titre suivant:

8.7.3 Vérification de la conformité pour éléments de remplacement à 0,01 s

Page 112

ANNEXE B

B1. Evaluation de la valeur de l^2t de préarc à 0,01 s

Remplacer «F = 0,7» par le texte suivant:

$F = 0,7$ pour les éléments de remplacement «gG» et «gM»;

$F = 0,6$ pour les éléments de remplacement «gD»;

$F = 1,0$ pour les éléments de remplacement «gN».